

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA FORMATION EN APICULTURE AU PROFIT D'UNE COOPERATIVE AU BURKINA FASO

1. Contexte de la mission

Créée en 2011, l'Alliance Globale du Karité (AGK) est une association industrielle à but non lucratif basée à Accra, au Ghana, qui compte plus de 849 membres de 36 pays, dont des marques de produits alimentaires et cosmétiques, des fournisseurs, des groupements de femmes et des organisations à but non lucratif. Grâce à des partenariats public-privés, l'AGK promeut la durabilité de l'industrie, les pratiques et les normes de qualité, ainsi que la demande de karité dans l'alimentation et les cosmétiques.

Pour faire face et réduire l'impact du défi du déclin des populations d'arbres à karité, l'Alliance Globale du Karité a lancé l'initiative Action pour les Parcs à Karité (APK) en 2020 et a mis en place le Fonds de Restauration des Parcs en 2021 (PRF). Le PRF vise à mobiliser des ressources au sein de la chaîne de valeur du karité afin de soutenir les activités de restauration des parcs à karité, puis de les distribuer aux membres de l'AGK pour la mise en œuvre d'actions visant à régénérer les parcs.

L'AGK souhaiterait recruter un consultant individuel pour la formation des femmes en apiculture. La formation doit inclure un plan de suivi et de coaching au profit de la coopérative pour la production du miel.

Les services seront fournis sur une durée de mission comprise entre mars 2025 et mi septembre 2025. La mission se déroulera à Banfora au Burkina Faso.

L'Alliance Globale du Karité invite les consultants individuels éligibles et qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations en langue française sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

2. Profil recherché

Le consultant devra avoir le profil suivant :

- Titulaire d'un diplôme minimum de licence (BAC+ 3) en agriculture ou équivalent ;
- Expérience d'au moins cinq (5) ans dans les projets de développement apicoles ;
- Avoir réalisé au moins quatre (4) missions démontrant une capacité à effectuer des formations pratiques en apiculture en milieu rural ;
- Avoir réalisé au moins quatre (4) missions portant sur l'installation d'activités apicoles et le coaching des bénéficiaires pour utiliser ces installations ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) missions démontrant une compétence dans la gestion de projets et la collecte des indicateurs (fiches de présence etc.) ;
- Connaissance de la langue française, ainsi que des langues locales (bambara, dioula et moré).

3. Candidature

Les dossiers de manifestation d'intérêts des consultants individuels devront comporter les documents suivants :



- Une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée, adressée à Monsieur le Directeur Général de l'Alliance Globale du Karité ;
- Un curriculum vitae (CV) actualisé daté et signé, comportant les informations sur leurs formations académiques, expériences, compétences et capacités démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission ;
- Un tableau spécifique de présentation des références des missions similaires réalisées par les Consultants (expérience en formation sur la régénération naturelle) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Projet, (iii) le nom du bailleur du projet ; (iv) le pays de réalisation de la mission.

4. Soumission

Les consultants individuels intéressés doivent soumettre leurs offres par courrier électronique, à l'attention de Agathe Agbeshie, à l'adresse a.agathe@globalshea.com, (avec en copie msakyi@globalshea.com) au plus tard le **15 mars 2025 à 12 heures, GMT**.